



Commune de Saint-Pierre de Mézoargues

04 90 43 93 42

A LIRE ET A CONSERVER

DICRIM

Dossier d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



inondation



sismicité



vigilance
météo



activités
industrielles



transport de
marchandises
dangereuses



L'Alerte

La commune est exposée à 5 risques majeures d'ordre naturel ou technologique :

- *Le risque inondation*
- *Le risque rupture de barrage*
- *Le risque lié aux transports de matières dangereuses*
- *Le risque retrait/gonflement des argiles*
- *Le risque sismique modéré*

Voici des consignes pour votre sauvegarde et de celle de votre famille.

Elles correspondent aux risques majeurs pour lesquels vous êtes prévenus par les différents moyens appropriés (Cloches, véhicule avec haut-parleurs, téléphone...)

Il est important que vous adaptiez votre comportement au risque encouru, en prenant connaissance des mesures de sauvegarde et de protection.



Lors d'une alerte, la commune peut avoir besoin de vous contacter. Merci de vous rapprocher de la Mairie pour la vérification de vos coordonnées.

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?

☞ Respectez les consignes de Sécurité :

Informez-vous et respectez les consignes des autorités qui vous donneront tous les renseignements nécessaires à votre sauvegarde (maintien du confinement, évacuation, fin d'alerte).

Restez à l'écoute des radios locales.

Informez-vous avant de sortir.

Si les autorités ordonnent l'évacuation, **partez immédiatement.**

☞ Prévoyez les gestes essentiels :

Prévoyez un poste de radio portable, des lampes de poche (vérifiez l'état des piles), de l'eau potable, des denrées alimentaires non-périssables à consommer à froid (thon en conserve, biscuits...), vos papiers personnels, des médicaments d'urgence, quelques vêtements de rechange, le matériel nécessaire au confinement (adhésif, piles...).



N'utilisez votre téléphone qu'en cas d'urgence

S'informer en cas de sinistre :



Mairie	0490439342
France Bleu Gard Lozère	90.2 FM
France Bleu provence	103.6 FM
France Bleu Vaucluse	100.4 FM
Radio Beaucaire	97 FM

LES CONSIGNES:

1 - Risque Inondation et rupture de barrage :

Les 4 niveaux d'Alerte :

Site internet vigicrues.gouv.fr. (Grand delta)

Niveau d'Alerte	Débit/hauteur
VIGILANCE	6000 m ³ /s
PRE-ALERTE	7500 m ³ /S
ALERTE	8500 m ³ /S
ALERTE RENFORCEE - EVACUATION	9500 m ³ /S

EN FONCTION DE LA GRAVITE DE LA SITUATION, LES AUTORITES VOUS DEMANDERONT DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- ☞ **Rassembler vos documents et effets personnels** (papier d'identité, livret de famille, carte vitale, ordonnances médicales et médicaments, carnet de santé, cartes de crédit, chéquier, argent liquide, vêtements, lampe torche...);
 - ☞ **Si vous avez un étage** : montez les biens et les documents de valeurs ;
 - ☞ **Faites une réserve d'eau potable et de nourriture pour au moins 3 jours** ;
 - ☞ **Emportez votre portable et votre chargeur** ;
 - ☞ **Prenez les mesures pour éviter la pollution de l'eau** (fuel, engrais, produits ménagers, ...)
- Informez-vous régulièrement.

ET EN CAS D'INONDATION EFFECTIVE :

- ☞ **Coupez le gaz et l'électricité** dans toute l'habitation ;
- ☞ **Fermez les entrées d'eau** (portes extérieures, soupiraux, fenêtres...);
- ☞ **Si l'évacuation est ordonnée** par les autorités, **quittez immédiatement votre domicile** et ne prenez que vos documents personnels et un équipement minimum – **NE REVENEZ PAS SUR VOS PAS !**
- ☞ **Respectez les consignes des autorités et la signalisation routière** et ne vous engagez pas en voiture sur une route inondée.

2 -Risque, Transport de matières dangereuses :



☞ En cas d'accident d'un véhicule ou d'un bateau transportant des matières dangereuses :

- ♦ **Evacuez les environs de l'accident**, retirez-vous de la zone dans une direction différente de celle des fumées dégagées ;
- ♦ **Eloignez-vous de cette zone pour téléphoner** le plus rapidement possible aux services de secours (112 ou 18), en communiquant si possible les indications figurant sur le panneau rouge ou orange qui précise la nature de la matière transportée ;
- ♦ **Dégagez les lieux de l'accident** et n'entravez pas l'accès aux moyens de secours ;
- ♦ **Respectez les consignes de sécurité.**

Pour les moyens d'indemnisation, concernant les catastrophes naturelles, veuillez contacter votre assureur.

**POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT CONTACTER LE
SECRÉTARIAT**

